



Communiqué de presse

Lundi 11 juillet 2011

Infrastructures

Pont Maréchal Leclerc et avenue du Loiret à Olivet Visite inaugurale à vélo de la passerelle et des aménagements cyclables

Les travaux de réalisation de la passerelle accolée au pont Maréchal Leclerc sont désormais terminés. Ce lundi 11 juillet, l'ensemble des partenaires et des riverains du projet étaient invités à emprunter à pied et à vélo la nouvelle passerelle piétons/cycles et les aménagements cyclables de l'avenue du Loiret.

Aménagée en encorbellement sur la partie aval du pont, cette passerelle permet un franchissement sécurisé du Loiret pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite. La continuité cyclable est assurée par les aménagements réalisés sur l'avenue du Loiret.

Au total, ce sont 3,5 km qui ont été aménagés pour cet ambitieux projet permettant notamment la continuité des itinéraires cyclables.

UN PROJET ARCHITECTURAL HARMONIEUX

D'une longueur de 307 m, la passerelle a été conçue pour s'intégrer harmonieusement dans son environnement et répondre aux contraintes d'un site classé comme Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Elle offrira, de plus, aux promeneurs un espace protégé au cœur d'un site répertorié au patrimoine mondial de l'Unesco.

La structure porteuse de la future passerelle se compose d'une succession de **12 arcs métalliques** fins prenant appui sur les arrière-becs en maçonnerie sur l'aval du pont Maréchal Leclerc. Le mouvement des arcs accompagne l'architecture globale du pont en pierre de taille datant de 1870.

D'une largeur utile de 2,30 m, la passerelle permet un franchissement du Loiret protégé de la circulation automobile. Elle garantit un confort optimal des cyclistes et des promeneurs, avec l'aménagement de plates-formes d'accès en enrobés sur les rives droite et gauche, et la pose d'un revêtement bois au sol.

UN PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL

La traversée du pont Maréchal Leclerc a été identifiée par l'Agglo et la ville d'Olivet comme un axe intercommunal prioritaire reliant les centres-villes d'Olivet et d'Orléans. Inscrite au Projet d'agglomération 2008-2014, la passerelle offre aux cyclistes un franchissement sécurisé du Loiret et permet d'assurer un meilleur partage de la voirie tout en s'inscrivant dans le cadre d'une politique volontariste pour promouvoir la pratique du vélo.

La ville d'Olivet a saisi l'opportunité de ce grand chantier pour réaménager dans le même temps, l'axe structurant qu'est l'avenue du Loiret.

Des itinéraires vélo, de part et d'autre de la chaussée, ont été créés ainsi que de nouvelles places de stationnement. L'éclairage public a été remplacé par un système à LED plus respectueux de l'environnement. Les trottoirs ont par ailleurs été totalement refaits et l'aspect paysager valorisé avec la plantation de 90 platanes de grande taille et 5 ginko. Les travaux se sont achevés en mai par la réalisation d'un revêtement acoustique, financé par le Conseil Général, dont le principal bénéfice est d'atténuer sensiblement les bruits de roulement des véhicules afin de préserver la quiétude des riverains.



Un autre chantier s'est ouvert mi-mars à la tête nord du pont Maréchal Leclerc avec la pérennisation de l'aménagement du giratoire de l'Horloge fleurie dans lequel est intégrée une piste cyclable à double sens, séparée de la chaussée, afin d'assurer une continuité cyclable entre les quartiers du Val et le centre-ville. Cet aménagement aujourd'hui terminé a été complété par la création de nouveaux espaces verts à proximité immédiate de l'Horloge fleurie.

De manière complémentaire et pour parachever l'ensemble, la tête Sud du pont, jusqu'à la rue Hème et la rue Marcel Belot, fait actuellement l'objet d'une réhabilitation complète. Les travaux portent entre autres sur de la restructuration de places de stationnement, la mise en place d'une banquette en bois au débouché de la passerelle, l'aménagement des trottoirs et de la piste cyclable, la réimplantation de l'arrêt de bus et la plantation d'arbres. Ils prendront fin mi-août.

UN CHANTIER LABELLISE « CHANTIER BLEU »

Le chantier de la passerelle piétons/cycles du pont Maréchal Leclerc a obtenu en mars 2011 le label « Chantier bleu ». Le label Chantier bleu a été créé par Bouygues Construction dans le cadre de la politique de développement durable du groupe. Il vise à reconnaître les chantiers exemplaires en matière de Qualité, de Sécurité et de respect de l'Environnement (QSE).

Chaque chantier est ainsi audité sur la base de treize critères QSE. Lorsque le chantier satisfait à 100% des critères de contrôle, le label est attribué par la direction générale de l'entreprise. Des audits de contrôle sont effectués durant toute la durée du chantier.

Le label Chantier Bleu permet de mobiliser les équipes travaux et partenaires sous-traitants autour de trois axes forts : la qualité produit, la sécurité (absence d'accidents du travail, propreté du chantier, stockage des produits dangereux, équipements de sécurité...) et le respect de l'environnement (équipement économe en énergie, en eau...). Cette démarche trouve pleinement son sens dans le cas particulier de la réalisation de la passerelle, compte tenu de l'environnement d'exception et des contraintes du site (travaux réalisés au dessus du Loiret, environnement urbain, proximité immédiate des riverains, maintien des circulations piétonnes et véhicules). ***L'attribution du label s'est concrétisée lors de la visite de chantier du 21 mars dernier, par la remise symbolique du drapeau portant le Label, qui a été hissé sur le chantier, en présence des partenaires, de l'équipe travaux et des riverains.***

DESCRIPTION DES TRAVAUX

➤ PONT MARECHAL LECLERC ET SA PASSERELLE PIETONS/CYCLES

Le pont Maréchal Leclerc se situe sur la commune d'Olivet, cependant il demeure la propriété du Conseil Général du Loiret (RD 920). Afin d'optimiser les différentes phases travaux sur le site, l'AggLO a procédé, pour le compte du Conseil Général du Loiret, à une rénovation du pont (voirie, trottoirs, corniches et garde-corps). Une convention a ainsi été signée avec le Conseil Général pour que les travaux de construction de la passerelle et de réhabilitation du pont soient réalisés sous maîtrise d'ouvrage unique AggLO.

- **Rénovation des superstructures du pont actuel**
 - Réfection de la chaussée et des trottoirs
 - Reprise des pierres d'appareillage (corbeaux et corniches)
- **Réalisation d'une passerelle**
 - Réalisation de la structure métallique, des fondations et des équipements
 - Création d'un espace partagé d'environ 2,30 m pour les piétons et les cyclistes
 - Remplacement de l'éclairage fonctionnel actuel et mise en valeur de la passerelle



- **Aménagement de la tête Sud du pont Maréchal Leclerc**
- Raccordement à la piste cyclable existante jusqu'à la rue Paul Genain
- Réimplantation de l'arrêt de bus à l'angle de la rue de Beauvoir

➤ **CARREFOUR DE L'HORLOGE FLEURIE**

Un nouveau giratoire engazonné de 32 mètres de diamètre permet une liaison directe pour les cyclistes. Il dessert la passerelle et le pont, l'avenue du Loiret, l'avenue de Verdun, l'impasse du Plissay et la rue Albert Barbier. Ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la ville d'Olivet, également en charge de la maîtrise d'œuvre.

- Enfouissement de réseaux
- Réalisation d'un rond point engazonné
- Création de places de stationnement
- Elargissement des espaces piétonniers
- Engazonnement et plantation d'arbres à la tête nord du pont Maréchal Leclerc
- Aménagement de bandes cyclables
- Mise en accessibilité des arrêts de bus
- Aménagement routier sécurisé impasses du Château, de la Presqu'île et du Plissay

➤ **AVENUE DU LOIRET (DE L'INTERSECTION AVEC LA RUE LOUIS LE VAU JUSQU'AU PONT LECLERC)**

L'avenue du Loiret a été entièrement requalifiée pour faciliter tous les types de déplacements : chaussée au revêtement acoustique pour le confort des automobilistes et des riverains, nouvelles pistes cyclables assurant la liaison continue entre Orléans et Olivet, espaces piétonniers aménagés (trottoirs, bacs fleuris, arbres...) notamment devant les commerces. Ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la ville d'Olivet, également en charge de la maîtrise d'œuvre.

- Enfouissement de réseaux
- Revêtement acoustique de la chaussée
- Aménagements cyclables (pistes et bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée permettant une liaison avec le centre-ville)
- Eclairage public à LED
- Plantation d'arbres
- Mise en accessibilité des arrêts de bus et pose d'arceaux vélos
- Création de places de stationnement à proximité des commerces et à l'arrière du poste de police nationale
- Agrandissement des espaces piétonniers devant les commerces et pose de bacs fleuris

➤ **RUE MARCEL BELOT (AU DEBOUCHE SUD DU PONT LECLERC)**

La dernière phase concerne actuellement l'aménagement d'une section d'environ 300 mètres au débouché Sud du pont et avant l'entrée dans le cœur de ville. Elle assurera la continuité du réseau cyclable, d'Orléans au centre-ville d'Olivet.

- Enfouissement de réseaux
- Redistribution de places de stationnement de part et d'autre de la chaussée
- Plantations d'arbres
- Réalisation de cheminements piétons
- Mise en place d'une banquette en bois au débouché de la passerelle
- Création d'une piste cyclable sur trottoir



FINANCEMENT ET PARTENAIRES

➤ PONT MARECHAL LECLERC ET SA PASSERELLE PIETONS/CYCLES

- **Maîtrise d'ouvrage** : AggLO
- **Maîtrise d'œuvre** : Groupement Jean Muller International et Strates
- **Entreprises** : BOUYGUES Travaux Publics Régions France (génie civil), VSL France (tirants d'ancrage), Les Métalliers Corrèziens (charpente métallique), Colas Centre ouest, BTPI.
- **Coût des travaux** : 3 844 853 € TTC répartis comme suit :
 - **AggLO** :
 - Construction de la passerelle : 2 761 700 € TTC
 - **Conseil Général du Loiret** :
 - Remise en état du pont : 1 083 153 € TTC

La **Ville d'Olivet** a procédé à la déviation des réseaux (en 2007) pour un montant de 74 500 € TTC (hors projet) et effectue actuellement le rétablissement de l'arrosage des vasques Médicis pour un montant de 11 500 € TTC.

La réalisation de la passerelle du pont Maréchal Leclerc bénéficie par ailleurs d'un financement :

- de la **Région Centre** à hauteur de 720 000 € Net au titre du Contrat régional d'agglomération,
- du **Conseil général du Loiret** à hauteur de 180 000 € Net.

➤ AVENUE DU LOIRET (DE L'INTERSECTION AVEC LA RUE LOUIS LE VAU JUSQU'AU PONT LECLERC)

- **Maîtrise d'ouvrage** : ville d'Olivet
- **Maîtrise d'œuvre** : Services techniques de la Ville d'Olivet
- **Entreprises** : Eurovia (voirie), Gabriel (espaces verts), Forclum (éclairage public)
- **Coût des travaux** : 1 670 020 € répartis comme suit :
 - **AggLO** :
 - aménagements cyclables de l'avenue du Loiret : 270 000 € TTC
 - mise en accessibilité des arrêts de bus (Croix Lazin et Couasnon) : 18 100 € TTC
 - **ville d'Olivet** :
 - bordures : 550 000 € TTC
 - espaces verts : 322 000 € TTC
 - éclairage LED : 176 000 € TTC
 - aménagement de trottoirs devant les commerces : 60 000 € TTC
 - **Conseil Général** :
 - revêtement de chaussée : 273 920 € TTC

Le Conseil Général a également procédé à l'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage départementale depuis 2007 pour un montant de 110 000 € TTC. Pour cette opération, la ville d'Olivet a versé une participation de 14 000 € TTC.

➤ CARREFOUR DE L'HORLOGE FLEURIE

- **Maîtrise d'ouvrage** : ville d'Olivet
- **Maîtrise d'œuvre** : Bureau d'études INCA
- **Entreprises** : Eurovia (voirie), Gabriel (espaces verts), Forclum (éclairage public), EDF (enfouissement réseaux)
- **Coût des travaux** : 1 003 100 € TTC répartis comme suit :
 - **ville d'Olivet** :
 - bordures : 310 000 € TTC
 - espaces verts : 190 000 € TTC
 - éclairage LED : 70 000 € TTC



- maîtrise d'œuvre : 23 000 € TTC
- démolition de l'ancien garage Raffard : 84 000 € TTC
- rachat foncier : 100 600 € TTC
- enfouissement réseaux : 16 500 € TTC
- **Conseil Général :**
- revêtement de chaussée : 140 600 € TTC
- **Agglo :**
- Aménagements cyclables de la tête Nord du pont Leclerc : 50 000 € TTC
- Mise en accessibilité des arrêts de bus (Horloge fleurie) : 18 400 € TTC

➤ **RUE MARCEL BELOT (AU DEBOUCHE SUD DU PONT LECLERC)**

- **Maîtrise d'ouvrage :** ville d'Olivet
- **Maîtrise d'œuvre :** INCA
- **Entreprises :** TPVL (voirie), Richard (espaces verts), Forclum (éclairage public), EDF (enfouissement), Colas (station bus)
- **Coût des travaux :** 312 100 € répartis comme suit :
 - **ville d'Olivet :**
 - voirie : 137 500 € TTC
 - espaces verts : 23 000 € TTC
 - éclairage LED : 29 000 € TTC
 - maîtrise d'œuvre : 18 600 € TTC
 - enfouissement des réseaux : 14 000 € TTC
 - aménagement de la station bus côté Beauvoir : 40 000 € TTC
 - **Agglo :**
 - Aménagements cyclables de la tête Sud du pont Leclerc : 20 000 € TTC
 - **Conseil Général :**
 - revêtement de chaussée : 30 000 € TTC

Contacts presse

Aline MICHAUD, Chargée de communication Infrastructures et Déplacements - Agglo
Tél. : 02 38 78 77 28 / Fax : 02 38 78 49 01 – amichaud@agglo-orleans.fr

Emilie BERGEVIN, Chargée de communication – ville d'Olivet
Tél. : 02 38 69 83 08 – e.bergevin@mairie-olivet.com

Anne CHEVASSU, Attachée de presse - Conseil général du Loiret
Tél : 02 38 25 41 57 - anne.chevassu@cg45.fr

Catherine BERNARD, Directrice de l'Information et de la Presse - Conseil Régional du Centre
Tél : 02 38 70 31 40 - catherine.bernard@regioncentre.fr